



Ifremer

■ objet : gisement de coques de La Baule

■ DIRM NAMO
44187 Nantes cedex 4

Lorient, le 18 avril 2014

Madame,

Vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur l'opportunité de fermeture immédiate à la pêche du gisement de coques de La Baule.

En octobre 2013, l'Ifremer avait émis un avis positif d'ouverture de la pêche, et recommandé un prélèvement limité à 140 tonnes pour la saison 2013-2014, en raison du bas niveau de biomasse constaté lors de l'évaluation directe opérée par le COREPEM en juillet 2013.

Le bilan des pêches fourni par le COREPEM sur la période octobre 2013 à mars 2014 indique qu'environ 26 tonnes de coques ont été pêchées. Cette quantité et surtout les très faibles rendements observés révèlent un très faible niveau de biomasse, et nous conduisent à recommander d'arrêter tout prélèvement, par la pêche professionnelle comme par celle de loisir, afin de favoriser la restauration du gisement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Chef de la station Ifremer de Lorient

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Lorient
8, rue François Toullec
56100 Lorient
France

téléphone 33 (0)2 97 87 38 00
télécopie 33 (0)2 97 87 38 01
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>